



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 11 avril 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 avril 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE DU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AMURE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Carole BRUNETEAU à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Pascal DUFORESTEL à Stéphane PIERRON, Gérard GIBAULT à Sylvie DEBOEUF, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Elodie TRUONG à Josiane METAYER, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Michel SIMON, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBAULT, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c01-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2017

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE DU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AMURE

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 30 janvier 2017 de la Commune d'Amuré adoptant le plan de financement pour les travaux de l'église et du parking de la Mairie,

La Commune d'Amuré a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 8 060,60 € au titre du PACT pour les travaux de l'église et du parking de la Mairie. Le coût total des travaux s'élève à 40 303 € HT qui font aussi l'objet d'une demande de financement auprès du département (CAP79). La CAN est sollicitée à titre complémentaire avec un autofinancement communal à hauteur de 8 060,60 €. Ce projet consiste en une rénovation d'un parking utilisé par des touristes (camping-car, vélos...) afin d'en améliorer l'accessibilité handicap ainsi que des travaux de maçonnerie et de menuiserie sur l'église.

Le projet répond aux enjeux de rénovation et remise à niveau des espaces publics, de protection du patrimoine et d'amélioration de l'accessibilité tels que définis dans l'article 2 du règlement du PACT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 8 060,60 € au titre du PACT à la Commune d'Amuré,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jérôme BALOGE

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c01-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture
079-21790091-20170130-DCM08-2017-DE
Date de télétransmission : 06/02/2017
Date de réception préfecture : 06/02/2017

COMMUNE D'AMURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 30 JANVIER 2017

Conseillers: 10

Présents: 08

Votants: 08

Pouvoir: 02

Présents : MM MOINARD Marcel, MICHAUD Loïc, GEANT Thierry,
COMINET Lydiane, REIGNIER Bernard, BROSSARD Vincent, GAUDIN
Gilles,

Absentes excusées : HERAULT Francette, QUEIROS Catherine

Pouvoirs: HERAULT Francette à MOINARD Marcel
QUEIROS Catherine à MICHAUD Loïc

Date de la convocation : 23 janvier 2017

Objet: Demande de Subvention CAN – pacte financier Travaux parking mairie et église

Monsieur le Maire présente le dossier concernant des travaux de terrassement du parking de la mairie ainsi que des travaux sur l'église.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement comme suit :

Travaux

- Terrassement parking mairie	5 430,00 Euros
- Fournitures parking mairie	24 950,00 Euros
- Maçonnerie de l'église	7 013,00 Euros
- Remplacement de 3 portes de l'église	<u>2 910,00 Euros</u>
Total travaux HT	40 303,00 Euros
TVA 20%	<u>8 060,60 Euros</u>
Total TTC Travaux	48 363,60 Euros

Il est décidé de solliciter une aide auprès de la communauté de commune du Niortais dans le cadre du Pacte financier.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour la demande de subvention.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après réception
en Préfecture le :

Et publication le :



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170411-c01-04-2017-DE
Date de télétransmission : 24/04/2017
Date de réception préfecture : 24/04/2017